# Présentation du projet

La recherche de documents juridiques est une tâche ardue pour les professionnels du droit, l'information juridique n'étant pas accessible à partir d'une source commune.
C'est donc une situation qui entraîne des pertes de temps et d'énergie considérables. Jurisprudence Bénin est né de la volonté d'aider les professionnels du droit à accéder à l'information juridique à partir d'une source centrale et structurée. Mieux, l'accès est démocratisée par l'utilisation des technologies de l'information qui permettent de consulter les informations où que l'on soit.
Le site Internet est la résultante d'un travail collaboratif entre le Ministère en charge de la Justice au Bénin, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et l'entreprise canadienne de consultants en technologies Univertic Solutions également implantée au Bénin. Le public cible est constitué des avocats, des magistrats, des greffiers, des stagiares et étudiants en droit, des autres professionnels du droit au Bénin, ainsi que tout citoyen désireux de s'informer. Jurisprudence Bénin:

- C'est la technologie au service du droit.
- C'est la facilitation de l'accès à l'information juridique
- C'est une mémoire facilement transférable aux générations futures
- C'est aussi des références au passé pour mieux analyser le présent